

Cahier des charges

Conseiller / Conseillère So Mobilité

Présentation du dispositif

■ Concept

So Mobilité est un dispositif de référence en Nouvelle-Aquitaine dédié à la mobilité internationale des jeunes et des professionnels de la jeunesse. Il couvre tous les grands domaines liés à la mobilité internationale (études, stages, jobs, volontariat/bénévolat, vacances...) et propose de nombreux services : actualités, agenda, témoignages, boîte à outils, articles d'information, foires aux questions, cartographie/annuaire des acteurs de la mobilité en Nouvelle-Aquitaine, plateforme de prise de rendez-vous, espace pro...

Piloté par Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine (CRIJ) et soutenu par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine, le site est issu des travaux du Comité régional de la mobilité européenne et internationale (COREMOB) Nouvelle-Aquitaine.

Parmi les outils disponibles sur le site So Mobilité, **la plateforme de prise de rendez-vous permet aux jeunes jusqu'à 35 ans, résidant sur le territoire régional, d'être conseillés gratuitement sur leurs projets de mobilité internationale lors d'entretiens personnalisés. Il s'appuie sur un réseau d'experts présents dans des structures à but non lucratif de Nouvelle-Aquitaine, conventionnés et formés par Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine (CRIJ). Ces conseillers sont amenés à informer et orienter les jeunes néo-aquitains souhaitant partir à l'étranger.**

Ainsi, les jeunes prennent rendez-vous avec un-e conseiller-ère So Mobilité directement en ligne pour échanger avec lui/elle au cours d'un entretien d'une heure environ (en présentiel ou à distance). Au cours de l'entretien, le-la conseiller-ère tente d'en savoir plus sur la situation du jeune (parcours, expériences professionnelles, loisirs, passions, niveau de langue, budget...) et ses projets de mobilité (zone géographique, domaine d'intervention...).

La plateforme permet par ailleurs aux jeunes de repartir avec des fiches détaillées sur les programmes les plus appropriés à leurs attentes.

Les objectifs de la plateforme de prise de rendez-vous sont donc d'apporter une information de premier niveau aux bénéficiaires et de les accompagner gratuitement dans leurs recherches d'opportunités à l'étranger. Il ne s'agit pas d'un service organisant des départs à l'étranger clé en main, permettant l'envoi de jeunes à l'international, versant des aides financières, ou encore faisant la promotion d'un seul type de mobilité.

Le présent cahier des charges vise donc à présenter le rôle d'Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine (CRIJ) vis-à-vis de la plateforme de prise de rendez-vous et du réseau des conseillers So Mobilité, ainsi que le rôle attendu des conseillers dans le cadre de ce service de rendez-vous.

■ Coordination et réseau des conseillers en région

Coordination

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le CRIJ Nouvelle-Aquitaine assure le pilotage et la gestion du site So Mobilité. Il gère également le réseau des conseillers So Mobilité en région, tout en assurant en parallèle le rôle de conseiller sur ses trois sites territoriaux (sites de Bordeaux, Limoges et Poitiers).

L'équipe So Mobilité du CRIJ Nouvelle-Aquitaine se compose de :

- Coordination Nouvelle-Aquitaine + Référente Site de Bordeaux :
Isaline BOURION
- Référente Site de Limoges : Alicia BEUCHER NEGREMONT
- Référente Site de Poitiers : Annalisa LETTIERI

Le rôle de coordination d'Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine (CRIJ) consiste à :

- Gérer le site internet So Mobilité et ses évolutions techniques, ainsi que les réseaux sociaux So Mobilité,
- Gérer les fiches dispositifs sur les programmes de mobilité internationale rédigées en partenariat avec les conseillers, et les actualiser,
- Alimenter la banque de médias (à destination des conseillers) de tout support utile à la compréhension de la plateforme,
- Apporter une assistance technique aux conseillers So Mobilité en cas de dysfonctionnement de la plateforme, de renseignements sur les dispositifs de mobilité ou toute autre demande en lien avec So Mobilité,
- Créer des supports de communication So Mobilité et les fournir gratuitement aux conseillers,
- Promouvoir So Mobilité auprès des organismes extérieurs,
- Valoriser les événements ou communications de la structure partenaire en lien avec So Mobilité,
- Proposer une formation initiale à effectuer obligatoirement par le·la conseiller·ère So Mobilité avant le début des services dans la structure. Ces formations seront l'occasion pour les conseillers de parfaire leurs connaissances sur les dispositifs de mobilité internationale, sur les techniques d'entretien, ainsi que sur l'outil numérique So Mobilité en lui-même,
- Référencer le·la conseiller·ère sur le site So Mobilité et lui donner accès à l'outil de prise de rendez-vous,
- Animer le réseau des conseillers, organiser des échanges d'expériences et proposer des temps de développement de compétences et de connaissances...,
- Effectuer un bilan global annuel du dispositif,
- Faire l'interface avec les partenaires financiers et le Comité régional de la mobilité européenne et internationale (COREMOB).

Réseau des conseillers en région et modalités de sélection

Devenir conseiller So Mobilité est une opportunité pour les partenaires permettant de :

- Renforcer leur mission d'information et d'accompagnement auprès des jeunes,
- Être mieux identifié sur le territoire en tant qu'acteur de la mobilité européenne et internationale,
- Gagner en visibilité,

- Participer au développement d'une offre de services novatrice.

Tout type de structure à but non lucratif peut intégrer le réseau des conseillers So Mobilité. Au moment de la candidature, le CRIJ Nouvelle-Aquitaine veillera au respect de certaines conditions (expertise avérée sur la mobilité, équilibre géographique des conseillers, fréquence des entretiens, engagement à promouvoir tous les dispositifs de mobilité et à accueillir tous les jeunes, accueil libre et gratuit, capacité logistique et en ressources humaines de la structure candidate...).

Devenir conseiller / conseillère So Mobilité

■ Les missions

- Effectuer les entretiens avec les jeunes et se tenir à leur disposition après le rendez-vous pour assurer un suivi minimal dans leurs recherches,
- Mettre à jour le profil du jeune rencontré dans la plateforme le cas échéant,
- Compléter et faire parvenir à Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine (CRIJ) les documents nécessaires au suivi du dispositif (statistiques, questionnaires d'évaluation...),
- **Participer obligatoirement à la formation initiale « Conseiller·ère So Mobilité » avant le début des services So Mobilité** dans la structure partenaire, ainsi qu'aux temps collectifs du réseau des conseillers,
- Participer à d'éventuels groupes de travail pour faire évoluer la plateforme le cas échéant,
- Faire remonter toute question ou problème technique au coordinateur,
- Diffuser les supports de communication So Mobilité fournis par Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine (CRIJ) au sein de sa structure (affichage, réseaux sociaux, sites internet...),
- Partager auprès des référents So Mobilité d'Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine (CRIJ) de nouveaux dispositifs et offres de mobilité sortantes, et aider à leur actualisation le cas échéant,
- Faire connaître So Mobilité sur le territoire et auprès des partenaires locaux (par exemple en organisant des sessions d'information...).

■ Conditions d'exercice

- Être dans une structure où tout ou partie des activités sont axées en direction des jeunes,
- Désigner au moins un·e conseiller·ère So Mobilité au sein de sa structure,
- Signaler à Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine (CRIJ) tout ajout, retrait ou changement de personnel en charge des services So Mobilité au sein de la structure partenaire,
- **Garantir aux jeunes un accès libre, gratuit, sans engagement et sans condition de résidence géographique (au niveau de la Nouvelle-Aquitaine) aux entretiens So Mobilité. La structure s'engage également à accueillir en rendez-vous So Mobilité tous les jeunes néo-aquitains jusqu'à 35 ans inclus,**
- **Traiter tous les domaines de la mobilité internationale durant les entretiens (études, stages, emploi, volontariat...), que les demandes des jeunes concernent l'Europe ou les pays hors Europe,**
- **Prévoir au minimum 3 créneaux individuels d'1h par semaine** (en présentiel et/ou à distance) pour les entretiens So Mobilité (exemple : le vendredi matin de 9h à 12h, pour 3 entretiens possibles d'une heure). *Il n'est pas demandé de réaliser obligatoirement 3 entretiens par semaine, mais de réserver au minimum 3h dans la semaine pour d'éventuels entretiens So Mobilité. Il est donc possible que tous les créneaux de la semaine ne soient pas utilisés.*
- Faire que les entretiens So Mobilité se déroulent dans un espace confidentiel. Les entretiens peuvent aussi se faire par téléphone et/ou en visioconférence si la structure dispose d'un téléphone et/ou un ordinateur, une connexion internet, une webcam et un micro.

■ Profil du conseiller ou de la conseillère

- Avoir un intérêt pour la mobilité européenne et internationale,

- Connaître les dispositifs de mobilité ou avoir une démarche d'amélioration de ses connaissances sur les programmes de mobilité existants,
- Maîtriser les outils informatiques de base (bureautique, communication à distance, emailing),
- Être à l'écoute, savoir conseiller, orienter et mener des entretiens,
- Être force de proposition sur d'éventuelles évolutions de la plateforme.

■ Durée du partenariat

Le conventionnement prend effet à compter de la date de signature de la convention de partenariat avec le CRIJ Nouvelle-Aquitaine. Il est conclu pour une durée de trois ans, renouvelable après un point d'évaluation réalisée en collaboration avec le CRIJ Nouvelle-Aquitaine et la structure partenaire.

■ Dispositions financières

Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine (CRIJ) ne propose pas de rémunération pour les services So Mobilité effectués par les conseillers et leur structure hôte. En revanche, il assurera gratuitement la formation, la veille et la diffusion d'informations sur la mobilité, de même qu'il fournira une assistance technique et des supports de communication gratuitement aux conseillers So Mobilité.

Pour plus d'informations

- **Mail général So Mobilité** : contact@somobilite.fr
- **Coordination Nouvelle-Aquitaine et Référente Site de Bordeaux** :
Isaline BOURION / 06 27 80 43 51
- **Référente Info Jeunes Limoges** : Alicia BEUCHER NEGREMONT / 06 46 37 89 48
- **Référente Info Jeunes Poitiers** : Annalisa LETTIERI / 07 82 17 61 85